

## PROGRAMME

### JOUR I - CONTEXTE GENERAL DE LA MEDIATION ADMINISTRATIVE

Contexte historique, international et national  
Approche transversale des conflits par l'outil de la médiation  
Présentation et particularité de la médiation administrative  
Typologies et cadres juridiques de la médiation administrative  
Acteurs de la médiation administrative

### JOUR II- PROCESSUS DE MEDIATION ADMINISTRATIVE ET MISE EN SITUATION

Les 4 étapes du processus  
Les techniques de médiation administrative  
Les compétences particulières du médiateur administratif  
Les difficultés rencontrées en médiation administrative  
L'issue de la médiation administrative  
Mise en situation médiation administrative

## DURÉE

20h (Présentiel 14h + E-learning 6h)

## PUBLIC

Pré-requis Médiateur, Experts, avocats, fonctionnaire territorial et d'état formé ou en formation médiation

## MÉTHODE

Enseignement interactif dispensé en présentiel et par e-learning par des enseignants et praticiens de la médiation. Mises en situation, apprentissage au savoir être et faire des techniques

**ANM** association  
nationale des  
médiateurs



LA MEDIATION ADMINISTRATIVE

Sous le haut parrainage de la



Aux termes de l'article L. 213-1 du code de justice administrative, la médiation s'entend de tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, le médiateur, choisi par elles ou désigné, avec leur accord, par la juridiction. Le Médiateur accomplit sa mission avec impartialité, neutralité, indépendance, compétence et diligence. L'homologation du protocole d'accord relève de la matière gracieuse et est prononcée par le juge.

**Adapté à des domaines spécialisés, c'est un outil :**

- responsable et sécuritaire à la résolution des conflits, basé sur les ISO 31000 et 140001
- faiseur de paix, entrant dans la culture de la construction de la paix dans l'esprit des Hommes du XXIème siècle

## TARIFS 2019-2020

Adhérent ANM : 400 euros  
Non-adhérent : 600 euros  
Participant extérieur : 900 euros

## CALENDRIER 2019-2020

Villes	Lieux	2019	2020
Paris	ANM	7-8 juin	8-9 juin
Bordeaux	À définir	27-28 septembre	6-7 mars
Annecy	À définir	18-19 octobre	3-4 avril
Avignon	À définir	29-30 novembre	15-16 mai
Strasbourg	À définir	20-21 décembre	5-6 juin

## INTERVENANTS

### Singla Laure

PDG Fondateur Cabinet Juris Eco Conseil  
Dr en droit/PHD international environmental law  
Observateur international CIDCE auprès du PNUE  
Expert rattachée CIDCE -CRIDEAU  
Membre Compagnie Nationale des Experts de Justice en Environnement (CNEJE)  
Médiateur ANM- IMEF conventionnel et de justice  
Prés les juridictions judiciaires et administratives  
Membre fondateur Conseil des Experts et Médiateurs devant les Juridictions (CEMJ)  
Membre SFDE, Humanité & Biodiversité